

# discours

et communiqués

**Discours de Christine Albanel,  
ministre de la culture et de la communication,  
porte-parole du Gouvernement**

## **CONFERENCE DE PRESSE FETE DE LA MUSIQUE**

jeudi 14 juin 2007

> le dossier de presse (pdf - 5Mo)

>> [fetedelamusique.culture.fr](http://fetedelamusique.culture.fr)



Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Je suis très heureuse, au moment où je prends mes fonctions, de vous rencontrer et de

vous retrouver, vous les acteurs et les partenaires de l'édition 2007 de la Fête de la musique, nous allons ensemble en présenter le programme. La France est un pays qui aime la musique. 5 millions de nos concitoyens pratiquent la musique pour leur plaisir. Nos 3000 écoles de musique accueillent 800 000 élèves.

La Fête de la musique est une vraie fête populaire. Près d'un million de Françaises et de Français y chantent ou y jouent d'un instrument. Plus de dix millions assistent à des concerts organisés ou improvisés. Toutes les musiques, partout, et pour tout le monde, c'est ce qui fait le succès de ce grand rendez-vous, lancé il y a plus de 25 ans. Depuis sa création, la Fête de la musique, c'est la liberté, le foisonnement, la spontanéité, la rencontre entre les pratiques amateurs et les artistes confirmés, la rencontre de tous les artistes, de tous les publics, dans tous les lieux.

Cette année, la Fête de la Musique a choisi de célébrer la jeunesse. Pourquoi la jeunesse ? Parce que la jeunesse, c'est la vitalité, le renouvellement des styles et des courants musicaux. Et cette jeunesse, il faut lui donner le goût de la découverte.

Mais pour moi, la jeunesse, au-delà de l'âge, c'est la faculté toujours neuve d'apprendre et de créer.

Apprendre, tout d'abord. Vous le savez, le Président de la République vient de consacrer un déplacement, mardi, à l'éducation artistique et culturelle. Vous savez que le décret d'attribution de mon collègue Xavier Darcos et le mien nous confient une mission conjointe, prioritaire, sur l'éducation artistique et culturelle. Il est incontestable que beaucoup de choses sont déjà faites dans ce domaine, et c'est cela-même qui crée une attente plus forte encore. Quel est l'enjeu pour nous ? Passer très vite à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, en faire un droit pour tous, non pas sur le mode du ponctuel, mais sur celui d'un parcours construit au long de la formation. Quels sont les objectifs ? Ils sont au nombre de trois : pour tous, l'apprentissage d'une pratique artistique, le contact avec les œuvres et les artistes, une initiation consistante à l'histoire de l'art. Pour y parvenir, nous allons resserrer notre partenariat avec l'Education Nationale, et notre partenariat avec les collectivités locales. Elles gèrent en effet de très nombreux équipements culturels, dont les établissements d'enseignements spécialisés, au premier rang desquels les conservatoires de musique, acteurs éminents de cette fête.

Bien entendu, la musique et le chant seront au cœur de ce nouvel élan, pour lequel, avec Xavier Darcos, nous ferons des propositions concrètes, et j'y insiste, nous les ferons vite.

Créer, ensuite. La musique est sans doute aujourd'hui l'un des arts les plus créatifs, les plus universels, les plus partagés. La musique est foisonnement spontané, elle émerge de toutes parts, des conservatoires comme des banlieues. Elle s'empare des nouvelles technologies pour inventer de nouveaux rythmes, de nouveaux langages. Elle est une force inépuisable de réinvention, de renouvellement, de réappropriation de notre patrimoine musical, qu'il soit savant, académique, ou populaire. C'est peut-être le genre, par excellence, où la tradition ne cesse de nourrir la création, où les artistes ne cessent de redécouvrir, de croiser l'ancien et le nouveau, de faire surgir de nouveaux métissages.

Mais tout ce foisonnement créatif repose aussi, il faut en être conscient, sur une économie organisée. Les artistes et les maisons qui les produisent veulent pouvoir vivre de leur travail. Le public veut avoir accès librement à toutes les œuvres. Ce gouvernement est bien décidé à concilier ces deux exigences légitimes, à l'heure où les nouvelles technologies de la communication bouleversent la donne. Cela veut dire deux choses, comme le Président de la République le rappelait le 4 avril :

En premier lieu, Il nous revient aujourd'hui, avec tous les professionnels et avec les consommateurs, d'aider le développement d'une offre légale attractive, large, proposant, dans des conditions économiques nouvelles, l'accès à toute la richesse et toute la

diversité de la création musicale.

Mais il y a aussi la lutte contre le piratage. C'est une responsabilité collective, et le gouvernement assumera pleinement sa part de responsabilité, qui consiste à faire respecter, par la loi, les droits des auteurs. La loi existe. C'est celle du premier août 2006, qui propose un dispositif complet et équilibré de prévention de la piraterie et de protection de la création. Le Président de la République a insisté sur la nécessité de l'évaluer. Nous allons le faire. Nous allons voir comment elle est appliquée, avec le souci qu'elle le soit pleinement et effectivement. Cela implique une action concertée avec mes collègues de l'Intérieur, de la Justice et de l'Economie.

Je voudrais vous dire que le gouvernement présentera sa stratégie, son calendrier, sa méthode, en se conformant à ces deux priorités, indissociables à ses yeux, et qu'il fera avancer ensemble. Nous travaillerons dans la sérénité, en écoutant, et en associant toutes les parties concernées.

Je tenais à évoquer ces différents sujets aujourd'hui, parce que je suis convaincue que d'eux dépend l'avenir de notre création et de notre vie musicale et culturelle. Mais je ne veux pas quitter le terrain de la fête, celle de la musique, qui nous réunit aujourd'hui. Je vous invite évidemment à consulter le dossier de presse, qui vous donne de nombreuses informations sur les concerts du 21 juin. Vous trouverez le programme complet sur le site [fetedelamusique.culture.fr](http://fetedelamusique.culture.fr).

Je voudrais cependant insister sur quelques points. La Fête de la musique essaime aujourd'hui sur les cinq continents. Cette année, ce sont près de 400 villes – dont, pour la première fois, New-York et Amsterdam – et plus de 130 pays qui se joignent à la Fête. Et plus de cent artistes, dont Emilie Simon, Raphaël, Juliette Greco ou encore Gotan Project, se feront les ambassadeurs du talent français sur les scènes improvisées du monde entier.

Je tiens aussi à saluer la participation des Centres culturels étrangers de Paris, qui nous feront découvrir la musique et les interprètes de leurs pays. Le Centre culturel d'Egypte accueillera ainsi le Quatuor de l'Opéra du Caire, le Centre culturel roumain des virtuoses du jazz manouche, tandis que la nouvelle génération du raï défendra ses couleurs à l'Institut du Monde Arabe. C'est aussi, et surtout cela, pour moi, la Fête de la Musique : la fête de la curiosité, de la découverte, de la diversité et du partage.

Les « orchestres à l'école » (association qui regroupe environ 150 orchestres en France) se livreront dès le matin à une invasion pacifique et harmonieuse de la Rue de Rome, la rue des luthiers et des facteurs d'instruments, complices naturels de la pratique.

Place des Vosges, deux chœurs de 600 écoliers parisiens chanteront sous la direction de leurs professeurs.

Les Jeunesses Musicales de France et qui comptent parmi les relais majeurs de la politique d'éducation musicale, se déploieront sur le territoire à travers leurs antennes régionales. Elles offriront des conditions exceptionnelles de rencontre avec le public aux lauréats du tremplin « Musicado », - groupes rocks à Aurillac, Béziers, Annecy, percussions africaines à Reims, reggae à Bruyères.

Les scènes de musiques actuelles s'ouvriront largement à des groupes de scolaires ou à de jeunes amateurs encadrés par des professionnels, que ce soit le « Pannonica » à Nantes, « L'autre canal » à Nancy, le « Rocksane » à Bergerac ou « La citrouille » à Saint-Brieuc.

Je célébrerai moi aussi la jeunesse, le 21 juin, en allant Rue de Rome, pour voir Les Orchestres à l'école, mais aussi avec les propositions faites au Palais-Royal et notamment le concert à 17h, « Cantate pour un cœur bleu », interprétée par Enzo Enzo avec un chœur de collégiens marocains de Fès et des collégiens de Savoie et des instrumentistes du

conservatoire national de Chambéry .

Je vous invite tous à les applaudir, en prélude à une soirée dédiée à la jeunesse et à l'enfance, sur le thème du « Palais Royal enchantant ». Vous pourrez ensuite entendre Ours, et Da Silva, deux jeunes et talentueux représentants de la nouvelle chanson française, avant de participer à un grand bal, ouvert par le groupe Les Bombes 2 Bal, et leurs invités.

Le 21 juin, la musique sera partout dans le monde, et partout en France, sur les places publiques, mais aussi, notamment, dans les hôpitaux et dans les prisons, avec de belles initiatives que je souhaite voir se développer.

Je tiens enfin à remercier tous les partenaires dont l'engagement sans faille contribue largement au succès de la Fête de la musique : le ministère des Affaires étrangères et européennes, CulturesFrance, mais aussi Radio France, et en particulier France Musique, Le Mouv, et FIP.

Merci également à l'ensemble des chaînes de France Télévisions, et cette année, pour la première fois, TV5 Monde. Merci à l'hebdomadaire gratuit *A Nous*, qui diffuse le programme dans toute la France, et à Francophonie Diffusion et Mondo Mix.

Merci enfin à la Sacem, partenaire historique, ainsi qu'à Hervé Bordier, le coordinateur général de la Fête, Sylvie Canal, Jean-François Millier, et toute l'équipe de l'Association pour le Développement de la Création, Etudes et Projets. L'ampleur, la spontanéité, et le bouillonnement qui font tout le succès de la fête sont un défi permanent à leurs dons d'organisateur, et ils le relèvent chaque année avec beaucoup de talent !

Je vous souhaite, à tous, une très bonne Fête de la musique.

Je vous remercie.

photos : Didier plowy/MCC

---